

Les entreprises face à l'insécurité globale

« Menace et sécurité sont à présent devenues, essentiellement, des questions extraterritoriales (et diffuses) qui échappent aux solutions territoriales (et centrées) »¹.

De la menace djihadiste à la délinquance locale en passant par le crime organisé ou encore des attaques d'organisations indépendantistes, la mondialisation s'accompagne d'une insécurité globale à laquelle sont confrontées de plus en plus d'entreprises et à laquelle les Etats peuvent difficilement répondre. De la multinationale à la PME, les entreprises cherchent leur salut, notamment dans un contexte de crise économique, dans des zones économiquement avantageuses mais exposées à des risques conséquents.

L'attrait des pays dits « émergents » (et pour certains d'eux déjà émergés), comme l'Afrique du Sud, le Brésil ou le Mexique, ne doit pas occulter l'insécurité qui y prévaut. A titre d'exemple, Téléperformance, leader dans le domaine des centres d'appel, pâtit aujourd'hui de la montée de l'insécurité et du gangstérisme au Mexique car il devient difficile de trouver de nouveaux clients américains pour les unités mexicaines tandis que pour les clients existants, il a fallu mettre en place une audioconférence à Salt Lake City. En effet, les cadres de certaines grandes entreprises ne sont plus autorisés à se déplacer au Mexique, en proie à une insécurité grandissante, mais doivent tout

de même dialoguer avec les équipes chargées des relations avec les clients.

Les entreprises sont par ailleurs à la recherche de relais de croissance là où les économies, certes en reconstruction, sont confrontées à des actes terroristes nombreux (Irak). Elles reprennent aussi leurs activités dans des pays en proie à des guerres civiles, où la circulation d'armes illégales et la permanence de milices armées imposent de sérieux défis sécuritaires (Côte d'Ivoire, Libye). Enfin, elles sont implantées dans des pays stratégiques d'un point de vue énergétique (Niger, Nigeria, Angola, Soudan) mais bien souvent très sensibles. Areva, qui produit 4200 tonnes d'uranium chaque année au Niger (soit le tiers de sa production totale), redéploie progressivement ses salariés expatriés à Arlit, là où AQMI avait kidnappé sept étrangers l'an dernier.

Autrement dit, si l'internationalisation des entreprises semble indispensable à leur croissance, elle est synonyme d'exposition de leurs salariés et de l'ensemble de leurs actifs à un large éventail de menaces. D'ailleurs, les entreprises les plus internationalisées sont exposées à une plus grande variété d'infractions : kidnappings, attaques armées contre les sites, piraterie routière

et/ou maritime, meurtres d'employés, utilisation de l'entreprise pour des trafics illicites, cyberattaques... Dans ce contexte, les entreprises ont-elles raison d'investir aux quatre coins du monde y compris dans les zones les plus exposées ? Une étude récente réalisée par le CDSE et l'EDHEC révèle que l'activité criminelle tend à annihiler les avantages économiques offerts par certains pays pour plus d'une entreprise sur deux. Par conséquent, à l'heure de la délocalisation de la production vers des pays à faibles coûts de main d'œuvre, ce résultat signifie que le raisonnement économique doit absolument inclure les surcoûts entraînés par l'activité criminelle².

L'intangibilité des racines globales de l'insécurité, comme on les traitait depuis l'intérieur d'un territoire limité localement, conduit les entreprises à une meilleure prise en compte des problématiques de sûreté, mais également à prêter attention aux questions sociétales au moment de leur implantation notamment en consultant les communautés locales, en respec-

tant les modes de vie locaux ou encore en s'assurant de la bonne répartition des bénéfices sur place³. Autrement dit, si les Etats Nations sont mal armés pour faire face à l'insécurité globale, les entreprises n'ont d'autre choix que de tenter, à leur niveau, de relever le défi. ■

Olivier Hassid

¹ Zygmunt Bauman, *La société assiégée*, Le Rouergue, Chambon, 2005, p.127.

² Bertrand Monnet, Philippe Very & Olivier Hassid, « Enquête EDHEC-CDSE : panorama 2008-2009 des crimes commis », *Sécurité & Stratégie*, n°3, mars 2010, pp.6-13.

³ Mathieu Pellerin, « La responsabilité sociétale des multinationales : un engagement éthique au service de leur sûreté », *Sécurité & Stratégie*, hors série, spécial éthique, juillet 2010, pp. 95-109.